

anccli

LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE PARLONS EN !

**FONCTIONNEMENT
DES CLI ET
LEURS RELATIONS
AVEC L'ANCCLI**

2^e SÉMINAIRE DES PRÉSIDENTS(ES) DE CLI

**MONTÉE EN
COMPÉTENCE ET
FORMATION DES
MEMBRES DE CLI**

**INFORMATION DU
GRAND PUBLIC**

SYNTHÈSE DES TRAVAUX 2020

PRÉAMBULE

En 2019, l'ANCCLI lançait son 1^{er} séminaire des Présidents(es) de CLI, un temps d'échanges et de partage autour de l'évolution du rôle des CLI et de l'ANCCLI. Cette première édition, organisée en partenariat avec l'Assemblée des Départements de France (ADF), avait pour objectifs d'identifier :

- » des propositions pour renforcer les liens stratégiques entre les CLI et l'ANCCLI et plus particulièrement de préciser les modalités de soutien aux CLI que l'ANCCLI pourrait développer ;
- » des axes de travail commun entre les CLI et l'ANCCLI pour résoudre les problématiques actuelles et futures comme par exemple l'évolution des PPI, le renforcement des missions des CLI, etc.

A l'issue de ce premier séminaire, 20 recommandations pour orienter et soutenir les CLI, renforcer les liens entre elles et avec l'ANCCLI ont été articulées autour de 3 axes :

- » **Le fonctionnement quotidien des CLI et des relations avec l'ANCCLI,**
- » **La formation et la montée en compétence,**
- » **L'information du public et des acteurs locaux.**

En 2020, pour sa 2e édition, le séminaire des Présidents(es) de CLI a décidé de faire le point sur la mise en œuvre de ces 3 axes grâce au **partage de l'expérience, des difficultés et des bonnes pratiques**. Il a notamment permis l'identification de voies d'amélioration et de facteurs de succès pour le fonctionnement actuel et futur des CLI et de l'ANCCLI.

Dans le contexte de crise sanitaire, l'ANCCLI a décidé de faire évoluer les modalités du séminaire. Initialement prévu sur 2 journées en présentiel, il a été organisé autour de **4 rendez-vous de travail** en visioconférence : une plénière de lancement, 3 ateliers thématiques et une plénière de restitution. Chaque rencontre a réuni entre 30 et 50 participants, Présidents(es) et chargés(es) de mission.

Ce nouvel opus est au service des CLI afin de participer à leur mission essentielle : devenir un tiers de confiance au sein des territoires en termes d'accès à l'information et de dialogue avec les publics sur les sujets nucléaires.

Je vous invite à découvrir les pages de cette synthèse qui récapitulent de façon opérationnelle les constats et priorités dégagés par les participants.

Jean-Claude DELALONDE, Président de l'ANCCLI



ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES RÉCENTES POUR LES CLI ET L'ANCCLI

Élisabeth BLATON, adjointe au chef de la Mission de Sûreté nucléaire et radioprotection (MSNR), a présenté, lors de plénière de lancement, les évolutions réglementaires récentes pour les CLI et l'ANCCLI en rappelant que la **Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte** (TECV - 2015) renforce la **transparence et l'information des citoyens** dans le domaine du nucléaire en étendant les missions des CLI avec :

- » l'obligation d'organiser une réunion publique au moins une fois par an ;
- » la possibilité offerte à la CLI de se saisir de tout sujet relevant de ses compétences ;
- » la possibilité ouverte aux Présidents(es) de CLI de demander aux exploitants l'organisation de visites des installations nucléaires, notamment suite à un événement significatif de sûreté de niveau 1 ou supérieur ;
- » la consultation de la CLI sur les modifications des Plans particuliers d'intervention (PPI) et sur les actions d'information des personnes résidant dans le périmètre d'un PPI ;
- » l'ouverture de la composition de la CLI à des membres des États voisins, dans le cas de sites localisés dans un département frontalier.

Ont été présentées les évolutions réglementaires dues au **décret n°2019-190 du 14 mars 2019** qui a **mis jour et codifié dans le code de l'environnement** les dispositions suivantes :

- » les dispositions relatives à la création et à la compétence territoriale des CLI ;
- » la composition des CLI :
 - » l'**ajout d'une nouvelle catégorie de membres pour les CLI frontalières** : des membres issus d'**États étrangers** si le site est localisé dans un département frontalier ;
 - » la représentation des membres : le nombre d'**élus doit représenter 40%** des membres **au minimum**, et les **autres catégories** doivent chacune représenter **au moins 10%** des membres de la commission ;
 - » l'**ajout** d'une nouvelle catégorie de participants aux séances des CLI, les **représentants de l'agence régionale de la santé** ;
- » le statut d'association des CLI et de fédération pour l'ANCCLI.

Enfin, le **décret n°2007-1557 du 2 novembre 2007** implique, dans le cadre des procédures avec enquêtes publiques, que **le dossier d'enquête publique sera transmis pour information en amont à la CLI avant sa sollicitation officielle pendant l'enquête publique.**

...Mon rôle de Présidente consiste à garantir les bonnes conditions du débat, c'est-à-dire m'assurer que tout le monde puisse s'exprimer, garantir le dialogue entre tous les membres de la CLI et l'équité du temps de parole entre chaque membre. Une fois les conditions du débat assurées, mon second rôle au sein de la CLI est de m'assurer que toutes les informations transmises par l'exploitant et tous les échanges soient compréhensibles par tous et notamment par les non-initiés au nucléaire...

Yveline DRUEZ, Présidente de la CLI du Centre de Stockage de la Manche (CSM)



...La transmission d'informations est la mission essentielle de la CLI. Celles-ci doivent être livrées de la manière la plus transparente, fluide et simple possible afin d'être accessibles à tous. Et, plus particulièrement dans le cadre d'une CLI transfrontalière, où tous les échanges et toutes les informations doivent être traduites. Je considère que mon rôle de Présidente de CLI consiste en priorité à veiller à la neutralité de la CLI et à animer un dialogue ouvert entre l'exploitant et les membres de la CLI...

Rachel ZIROVNIK, Présidente de la CLI de Cattenom



FONCTIONNEMENT QUOTIDIEN DES CLI ET LEURS RELATIONS AVEC L'ANCCLI

PRINCIPAUX CONSTATS

- » Le fonctionnement du couple chargé(e) de mission – Président(e) est déterminant
- » Le rôle-clé des chargés(es) de mission dans le fonctionnement de la CLI
- » L'importance de disposer d'un chargé de mission à temps plein et d'élus disponibles et engagés
- » Une réelle disparité des compétences et des engagements selon les CLI et les membres des CLI, qui s'accroît avec l'augmentation du périmètre d'intervention des CLI
- » La qualité du fonctionnement de la CLI dépendante de celle des relations avec l'exploitant, l'ANCCLI, l'ASN, l'IRSN, le conseil départemental et désormais aussi avec les ARS
- » Le souhait à plus de visibilité, de souplesse et d'autonomie sur le plan budgétaire - le statut des CLI est une piste à explorer (intérêt des CLI à statut associatif) sans oublier les avantages de la régie (implication des élus, ressources)
- » Les bonnes relations avec l'exploitant mais parfois, effort d'ouverture à faire vis-à-vis de certaines associations
- » La nécessité d'informer et de consulter la CLI en amont de tout événement ou procédure qui s'adresse au public
- » La nécessité d'améliorer la transmission de l'information entre l'exploitant et la CLI dans son ensemble lors d'événements significatifs



- » Les échanges fructueux avec les autres CLI et l'ANCCLI
- » L'importance de la formation aux outils numériques assurée par l'ANCCLI
- » L'effort de l'ANCCLI pour maintenir et soutenir les liens entre les CLI et avec l'ANCCLI durant la crise sanitaire
- » La satisfaction globale exprimée quant aux relations entre la CLI, l'ASN, l'exploitant

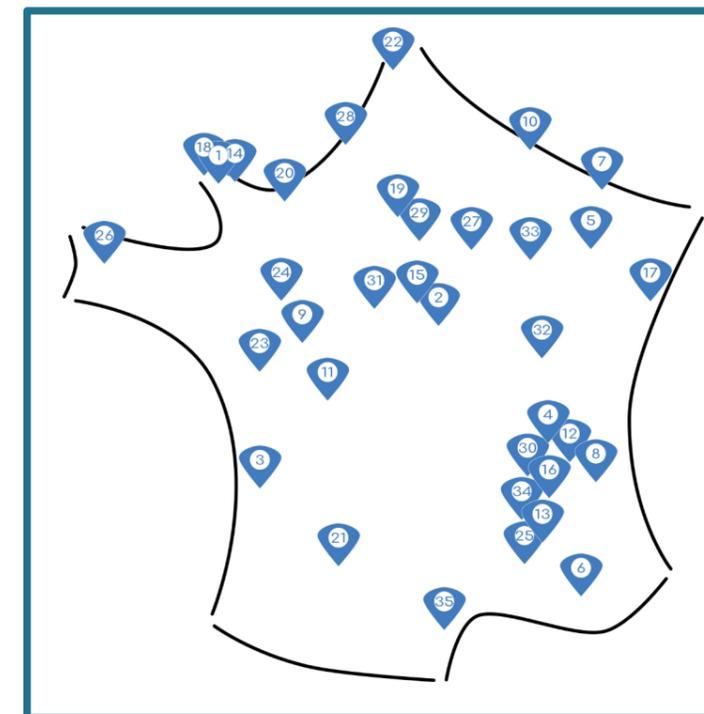


FACTEURS DE SUCCÈS

- » La possibilité de maintenir les réunions en visioconférence
- » Pour les CLI :
 - » L'intérêt du travail en petits groupes pour faire progresser les échanges, notamment sur des thèmes précis et en présence d'experts
 - » L'importance de temps d'échanges informels pour améliorer les relations et la convivialité entre les membres
- » L'intérêt des réunions inter-CLI et celui du club des chargés de mission pour partager des problématiques communes et/ou pour échanger sur les bonnes pratiques

POINTS DE VIGILANCE

- » La lourdeur du fonctionnement lorsque celui-ci est calqué sur celui des collectivités (manque de flexibilité)
- » Une gestion parfois inadaptée de la controverse entre membres pro ou anti-nucléaire (déséquilibre des représentations, expression de positions politiques)



MONTÉE EN COMPÉTENCE ET FORMATION DES MEMBRES DE CLI

PRINCIPAUX CONSTATS

- » La formation des membres de CLI doit à la fois permettre d'améliorer le dialogue au sein des CLI, de questionner l'exploitant et de permettre la transmission d'une information de qualité au grand public
- » L'enjeu-clé est la formation des élus actuels, mais aussi des nouveaux (élus municipaux + périmètre PPI) : car ils sont difficiles à mobiliser et, parmi les 4 collèges, les moins connaisseurs du sujet nucléaire
- » Le capital formation a été acquis dans le cadre des groupes de travail avec l'ASN, l'IRSN et l'ANCCLI
- » Le rôle de l'ANCCLI est souligné, il passe aussi par le livret d'accueil des nouveaux membres (apprécié)
- » La nécessité de veiller à distinguer les catégories d'acteurs à former – sensibiliser et veiller à adapter les formations proposées : les membres de bureau, ceux de l'assemblée plénière (attention à l'accessibilité des experts pour les non spécialistes) et différencier selon la distance au CNPE (0-10km, 10-20km)
- » Le discours des experts du nucléaire doit être plus accessible
- » L'accompagnement des élus pour la rédaction des Plans communaux de sauvegarde est proposé par l'ANCCLI
- » L'investissement des membres de CLI dans la formation doit progresser
- » Le questionnement de l'exploitant se fait par les membres les plus compétents en matière nucléaire



POINTS DE SATISFACTION

- » Participation aux inspections de l'ASN sont des opportunités de formation
- » Richesse des échanges avec les autres CLI à proximité
- » L'intérêt des formations dites socle de base
- » La diversité des profils des membres de CLI facilite la transmission des connaissances



FACTEURS DE SUCCÈS

- » Interroger les membres de CLI les moins investis pour comprendre leurs attentes et leurs motivations
- » Prévoir des retours d'expérience des formations
- » Favoriser le « parrainage » des nouveaux membres issus du périmètre élargi par des membres déjà en place
- » Étudier les possibilités :
 - › d'organiser de brèves formations lors de plénières pour pallier le manque de disponibilité des élus,
 - › de binômes élu-expert,
 - › d'échanges spécifiques entre membres de CLI-ASN-Exploitant
- » Organiser des formations qui intéressent directement les élus, lesquels jouent un rôle pivot dans la transmission d'information au grand public
- » S'appuyer sur la compétence des membres des CLI pour former les moins avertis
- » Organiser des temps de préparations des participations aux inspections de l'ASN
- » Développer les modalités numériques de formation



FACTEURS D'ÉCHEC

- » Dans certaines CLI, l'insuffisance des efforts pour rendre accessibles des contenus complexes
- » Le faible nombre de formations dispensées sur le territoire des CLI
- » La faible proactivité de certains membres de CLI lors des formations

INFORMATION DU GRAND PUBLIC

PRINCIPAUX CONSTATS

- » Il existe 2 types de publics potentiels : un public qui souhaite surtout recevoir de l'information / un public qui souhaite aussi prendre part aux échanges de la CLI
- » Il existe une diversité des outils et modalités d'information-communication : réunions publiques, micros-trottoirs, Fête de la Science, newsletters, sites Internet...
- » La réunion publique constitue le moment clé de la rencontre avec le grand public
- » Pour certaines CLI, l'enjeu d'ouverture au public des réunions plénières reste à instruire
- » Il est nécessaire de situer le bon moment d'information (tenir compte de l'actualité nucléaire)
- » Le constat du faible nombre de participants aux réunions publiques conduit à partager les retours d'expériences et à affiner les modalités d'organisation afin de les rendre plus attractives et apaisées
- » L'opportunité de prolonger l'usage de la visioconférence au-delà de la crise sanitaire suscite un débat :
 - › Point + : permet de faciliter l'organisation des réunions, de toucher un public potentiellement plus large
 - › Point - : plus difficile d'être dans la réflexion et l'argumentation
 - › Des ? : sur les objectifs et limites du nombre de participants, sur la pertinence pour les réunions publiques
- » Dans le cadre de la campagne de distribution d'iode, les moyens et outils sont inadaptés pour l'information du grand public
- » Il est nécessaire d'améliorer l'information vers les EPCI et vers les publics transfrontaliers
- » Il est nécessaire d'améliorer la modération-gestion des débats conflictuels et critiques

POINTS DE SATISFACTION



- » Des initiatives très élaborées vers les milieux scolaires et universitaires, même si interrompues par la crise sanitaire
- » Des initiatives nouvelles du fait de la crise sanitaire : visioconférence avec le CNPE + ASN sur les mesures prises en confinement, outils numériques pour les réunions, newsletters



FACTEURS DE SUCCÈS

- » La préparation de la réunion publique est déterminante pour sa réussite
- » S'agissant de la modération, certaines CLI s'appuient sur des groupes de travail à plus petite échelle, permettant un échange plus riche et apaisé
- » Varier et multiplier les types de rendez-vous avec le public (expos, stands, marchés, événements locaux...) afin de s'ancrer dans le paysage local
- » En cas d'ouverture au public des assemblées plénières des CLI : faire en sorte de limiter les sujets formels peu susceptibles d'intéresser le grand nombre (budget, compte rendu d'activité)
- » Continuer de s'appuyer sur les relais locaux (université, monde scolaire, médias)
- » Identifier et mobiliser les moyens nécessaires à un éventuel renforcement des moyens d'information et de communication (service civique...)

FACTEURS D'ÉCHEC

- » Un mauvais ciblage du public et/ou de l'objet de la réunion publique
- » Des modalités mal adaptées à l'information et au public
- » La mobilisation de la parole par certains



PERSPECTIVES POUR L'AVENIR

LES RÉUSSITES DE L'ANNÉE 2020

- » La poursuite d'un bon niveau d'activité malgré la crise sanitaire
- » L'efficacité du club des chargés de mission pour partager les bonnes pratiques
- » La formation des élus et particulièrement celle des nouveaux
- » La diversification des rendez-vous avec les publics
- » Le soutien de l'ANCCLI aux CLI en cette période difficile

LES PROGRÈS À FAIRE

- » Pour mieux cerner les motivations et attentes des membres de CLI, notamment en matière de formation
- » Dans la nature des formations : diversité de sujets et d'outils pour s'adapter aux différentes catégories de membres de CLI
- » Pour faire progresser la participation aux réunions publiques des CLI (retours d'expériences pour en examiner les causes)
- » Dans l'amélioration des modalités de participation du public lors des réunions publiques afin de les rendre plus attractives et apaisées

LES BONNES PRATIQUES À DÉVELOPPER

- » L'usage des outils digitaux au service des missions des CLI et de l'ANCCLI
- » La mise à contribution des échanges inter-CLI à la formation des membres
- » L'accompagnement, par l'ANCCLI, des élus pour la rédaction des Plans communaux de sauvegarde
- » La diversification des types de rendez-vous avec le public (expositions, stands, marchés, événements locaux...) et leur multiplication pour mieux s'ancrer dans le paysage local
- » Continuer de saisir toutes les opportunités de s'appuyer sur les relais (université, monde scolaire, médias locaux) pour élargir les publics touchés

